



La Cellule  
d'Assistance  
Technique  
à la gestion des  
Zones Humides  
de Garonne



## Compte rendu Volet « Zones humides et urbanisme »

### COFIL n°1

Le 03 juillet 2017, à la maison de l'environnement Midi-Pyrénées

Objet : Déterminer les orientations pour la rédaction du guide technique pour la prise en compte des zones humides dans les documents de planification.

Personnes présentes : Hélène Gineste (DREAL Occitanie), Jérôme BUSSIERE (PNR Grands Causses), Sandrine VINCELOT (AFB 82), Hervé HOURCADE (FNE Midi-Pyrénées), Jean-Alexis NOEL (syndicat RIVAGE), Cécile BEDEL (ARPE Occitanie), Philippe LABAUME (URCAUE Occitanie), Geneviève BRETAGNE (AuaT), Amandine COUREAU (SCOT vallée de l'Ariège), Hélène DAMIRON (DDT 31), Michèle JUND (Nature Midi-Pyrénées), Thomas MATARIN (Nature Midi-Pyrénées).

Personnes excusées : Guillaume BAQUIE (AEAG), Laure ISNARD (Région Occitanie).

Rédaction : Thomas MATARIN.

Pièces jointes : feuille d'émargement, présentation PPT.

Le Compte rendu sera téléchargeable sur le site Internet de la CATeZH Garonne : <http://www.catezh.naturemp.org/>

---

En préambule de la phase de travail une présentation a permis de replacer le projet de création d'un guide technique dans son contexte :

- Présentation des programmes CATZH à l'échelle Adour-Garonne, avec un zoom sur la CATeZH Garonne, dans lequel s'inscrit ce groupe de travail.
  - Retour sur les rôles et valeurs écosystémiques des zones humides pour un territoire (épuration, soutien d'étiage, réservoir écologique, atténuation des crues, ...).
  - Présentation du projet : personnes cibles, calendrier opérationnel, caractéristiques du guide
- ...

La réunion s'est poursuivie par un travail collaboratif sous forme de « World café<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails : <http://www.pratiques-collaboratives.net/World-Cafe-une-presentation-du-comment-faire.html>

## **Synthèse des ateliers :**

- Table n°1 : à quels objectifs opérationnels doit répondre le guide technique ?

Préciser le cadre d'élaboration du guide : SCOT – PLU/PLUi – RNU<sup>2</sup>. A quelle échelle travaille-t-on ?

Faire connaître et comprendre le rôle et fonctions des zones humides, les différentes aménités et bénéfiques. Apporter une liste de questions pour un autodiagnostic de territoire, sur la base d'un arbre décisionnel.

### ⇒ **Elaboration d'une boîte à outils :**

- Foire aux questions : questions et réponses types sur les différents aspects d'un document de planification (cadre de vie, environnement, réglementation...)
- Portail SIG pour un accès aux données des inventaires des zones humides
- Liste de questions à se poser en préambule de l'élaboration d'un document technique
- Proposer une cartographie des acteurs de l'urbanisme et de l'environnement.
- Exemples de coûts d'élaboration de documents d'urbanismes
- Présenter la valeur monétaire (services rendus) des zones humides pour un territoire.

Utiliser dans la boîte à outil un langage et une sémantique « urbaniste » et se placer dans la posture d'un aménageur et d'un élu.

Elaborer une plateforme web (site Internet dédié) pour proposer à la consultation l'ensemble de la boîte à outil.

Bien articuler l'outil avec la politique Trame Verte et Bleue, le SDAGE Garonne et les différents SAGE.

- Table n°2 : quels sont les besoins et les attentes que vous avez identifiés auprès des acteurs pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme ?

Création d'un outil d'autodiagnostic de territoire à destination des élus.

Création d'une cartographie des acteurs pour comprendre quel acteur est le plus compétent pour répondre aux interrogations aux différentes étapes d'élaboration des documents d'urbanisme.

Relier le discours à la politique TVB et à l'approche environnementale par bassin versant et à plusieurs échelles spatiales.

Problème de la complexité des dossiers non pris en compte en amont :

- Réglementaire, juridique : code de l'urbanisme et de l'environnement, espèces protégées ...
- Administrative
- Economique : coût des études et diagnostics
- Compatibilité avec les SDAGE et conformité avec les SAGE

Donner des éléments de coûts chiffrés pour la mise en œuvre de mesures compensatoires, à l'aide d'exemples précis.

Décliner les outils au travers d'exemples : développement sur les OAP<sup>3</sup> et les zonages.

---

<sup>2</sup> Règlement National d'Urbanisme

<sup>3</sup> Orientations d'aménagement et de programmation

Sensibilisation des chargés d'étude des services de l'état sur les problématiques urbanisme et zones humides, par des visites de terrain, groupe de travail, journées techniques ...

- Table n°3 : comment le guide technique peut répondre aux attentes et besoins des acteurs de l'urbanisme et de l'environnement ?

Aujourd'hui beaucoup de guides techniques urbanisme et zones humides sont disponibles librement : un nouveau guide est-il nécessaire ? Attention à la redondance des informations.

⇒ **Mise en œuvre d'une boîte à outil** : foire aux questions, cartographie des acteurs ...

Se positionner en tant qu'aménageur : comment anticiper les contraintes économiques (surcoût), réglementaires (espèces protégées, ZH et séquence ERC), administratives (délais d'instruction). Définir le positionnement dans le phasage d'élaboration des documents d'urbanisme (amont/aval).

Avoir un discours homogène dans le guide et faire attention aux différentes dispositions prises dans chaque département.

Peut-on citer un « mauvais exemple » de mise en œuvre d'un document d'urbanisme ? Trouver un élu qui accepterait de témoigner.

Evaluer dans le guide le surcoût d'un choix de construction sur une zone humide (délai, étude supplémentaire, mesures espèces protégées ...) ; Donner un exemple : hôpital de Foix.

Mettre en œuvre un groupe de travail réunissant les principaux acteurs (ex : des CLE SAGE/SCOT) ; en réunissant les élus et les techniciens.

Lister les éléments indispensables à intégrer selon la commande et l'ampleur du territoire d'étude ;

#### **Points à retenir :**

- Changement de stratégie avec l'élaboration d'une boîte à outils à destination des élus, des techniciens, des services de l'état ...
- Création d'une plateforme de téléchargement des documents de travail (compte-rendu de réunion, PPT, articles ...), d'un serveur de travail permettant l'échange de document interne aux membres du groupe de travail et d'un site Internet dédié à la mise en ligne de la boîte à outils.

Au cours de l'automne 2017, le groupe de travail se réunira une nouvelle fois afin de travailler en détail sur le contenu de la boîte à outils, sur la base des éléments du 1<sup>er</sup> COPIL.

---